



" La lettre du SERRP "

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION • AOUT- SEPTEMBRE- OCTOBRE 2024

PROJET DE RELÈVEMENT D'URGENCE ET DE RÉSILIENCE À SAINT-LOUIS (SERRP)



SERRP : L'ADM et la Banque mondiale en visite de chantier sur le site de Dioupop



SERRP - Saint-Louis : 60 jeunes affectés par les changements climatiques formés aux techniques agricoles



Des acteurs du SERRP outillés en « Etude et dimensionnement des ouvrages d'assainissement... »



L'ADM capacite les acteurs du Projet SERRP et invite la population à une meilleure implication



Saint-Louis : 70 logements définitifs attribués aux personnes affectées par le projet à Dioupop



**RELOGEMENT DÉFINITIF, RESTAURATION DES MOYENS DE SUBSISTANCE, RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ...
Le rêve devient réalité pour les déplacés de la Langue de Barbarie**



PROJET DE RELÈVEMENT D'URGENCE ET DE RÉSILIENCE À SAINT-LOUIS (SERRP)

SOMMAIRE

SERRP : L'ADM et la Banque mondiale en visite de chantier sur le site de Diougop P. 04

SERRP - Saint-Louis : 60 jeunes affectés par les changements climatiques formés aux techniques agricoles P. 06-07

Des acteurs du SERRP outillés en « Etude et dimensionnement des ouvrages d'assainissement... » P. 08

L'ADM capacite les acteurs du Projet SERRP et invite la population à une meilleure implication P. 10

Saint-Louis : 70 logements définitifs attribués aux personnes affectées par le projet à Diougop P. 12

RELOGEMENT DÉFINITIF, RESTAURATION DES MOYENS DE SUBSISTANCE, RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ...

Le rêve devient réalité pour les déplacés de la Langue de Barbarie P. 13

Une bonne politique de restauration des moyens de subsistance... .. P. 15

Des opportunités économiques offertes aux femmes P. 17



SERRP : L'ADM et la Banque mondiale en visite de chantier sur le site de Diougop



Une délégation de l'Agence de Développement municipal (Adm) et de la Banque mondiale (Bm) a effectué, à Diougop (commune de Gandon), une visite de chantier du site de relogement définitif du Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP). Cette visite, conduite par le Directeur général par intérim de l'Adm Baye Oumy Guèye, entre dans le cadre d'une mission de supervision du SERRP qui s'est tenue du 02 au 04 aout 2024.

Il faut rappeler qu'en août 2017, puis en février 2018, Saint-Louis a subi de fréquentes et extrêmes ondes de tempête le long de la Langue de Barbarie, avec de fortes inondations et éboulements qui ont détruit des dizaines de maisons. Face à cette situation, le gouvernement du Sénégal a mis en place, en 2018, avec le concours technique et financier de la Banque mondiale, le Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis – Sénégal (SERRP) d'un montant de 93.3 millions de USD (80 millions USD de l'IDA et 13,3 millions USD) pour une durée de sept (07) ans.

La mise en œuvre du projet a démarré par le recensement des personnes sinistrées (celles ayant perdu leurs maisons suite aux

ondes de tempêtes de 2017 et 2018) et des personnes vulnérables (celles vivant encore sur une bande de 20 mètres de large à partir de l'ancien mur de protection, sur 3,5 km, allant de la pointe nord de Goxu Mbacc au quai de pêche au sud de Guet Ndar).

Ensuite, en partenariat avec l'UNOPS, des unités mobiles d'habitation (UMH) ont été acquises et installées sur un site préalablement aménagé à Diougop, dans la commune de Gandon, pour les besoins du relogement temporaire des sinistrés, initialement relogés dans des conditions précaires à Khar Yalla et au Camp Gazeille. Au total, près de 2000 sinistrés ont été relogés en juillet 2019 puis en avril 2021 dans des conditions plus humaines sur le site de Diougop.



La deuxième phase du projet a consisté en l'aménagement (terrassement et voiries et réseaux divers) du site de 14 hectares de Diougop pour la construction des logements définitifs et des équipements sociaux au profit des bénéficiaires. Pour ce faire, un Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) a été élaboré pour, entre autres, estimer la valeur des biens affectés, déterminer les modes de compensation (en espèces ou nature) et ainsi évaluer le nombre de maisons à construire et déterminer le budget des compensations. Ce PAR a été complété par une enquête de fiabilisation dont le principal objectif était de déterminer le nombre de pièces perdues par concession et, sur cette base, calibrer, en rapport avec les bénéficiaires, le type de mai-

son à offrir en compensation.

Au mois juillet 2024, 171 villas (159 RDC et 12 R+1) ont été réceptionnées, dont 90 RDC et 7 R+1 livrées aux populations sinistrées. Ce qui a permis de reloger au total 2570 personnes. Le démantèlement du site de relogement provisoire a ensuite permis de démarquer la 3e phase de construction.

Le SERRP se présente comme un ensemble d'initiatives structurelles qui s'inscrit dans un cadre plus global du programme de Villes durables. Ces initiatives visent à renforcer la résilience de la Commune de Saint-Louis et son agglomération à faire face au changement climatique.



SERRP - Saint-Louis : 60 jeunes affectés par les changements climatiques formés aux techniques agricoles



Au total, soixante jeunes affectés par les changements climatiques sont en formation d'une durée de six (06) mois au Centre d'initiation et de perfectionnement aux métiers de l'agriculture de Saint-Louis (CIPA).

Choisis dans le cadre d'un Projet de formation-apprentissage aux nouveaux métiers et insertion socio-économique des jeunes, les bénéficiaires sont issus de Diougop, un site de recasement affecté aux populations de la Langue de Barbarie victimes des changements climatiques notamment de l'avancée de la mer ou des fortes pluies en 2017.

Ce projet a pour ambition de former 200 jeunes âgés de 15 à 35 ans à divers métiers, selon Aïda Diaw Ndoye du cabinet MSA, citant notamment les métiers de l'agri-

culture, des arts décoratifs, de la gestion des déchets, de la conservation des produits halieutiques, etc.

Le projet est accompagné dans sa mise en œuvre par la Chambre de métiers de Saint-Louis ainsi que par le Centre de formation professionnel (CFP) et le Centre régional de formation professionnel (CRFP), a-t-elle souligné.

Cette formation est exécutée dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP) mis en œuvre par l'Agence de

Développement municipal.

Le Directeur du CIPA, Amadou Sidibé, également professeur en techniques agricoles, a présenté les différentes filières de la formation en cours. Il s'agit notamment de trois promotions en maraîchage et légumes, en conditionnement et conservation des produits halieutiques, en technique de production des poulets de chair et œufs.

Selon lui, « le CIPA a les capacités techniques de doter ces jeunes de toutes les compétences requises pour cette formation ».



L'objectif, à terme, est de contribuer à la souveraineté alimentaire prônée par les nouveaux dirigeants du pays, a soutenu M. Sidibé.

La formation vise à pousser ces jeunes issus du littoral à changer de compor-

tement et à s'initier à ces nouveaux métiers pour des populations dont l'activité traditionnelle est la pêche.

Le Gouvernement du Sénégal a mis en place en 2018, avec le concours technique et financier de la Banque

mondiale, le Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis – Sénégal (SERRP) d'un montant de 93.3 millions de USD (80 millions USD de l'IDA et 13,3 millions USD en fonds de contrepartie) pour une durée de sept (07) ans.

Le SERRP se présente comme un ensemble d'initiatives structurelles qui s'inscrit dans un cadre plus global du programme de Villes durables. Ces initiatives visent à renforcer la résilience de la Commune de Saint-Louis et son agglomération à faire face au changement climatique.

L'Objectif de Développement du SERRP (ODP) est de réduire la vulnérabilité aux risques côtiers des populations établies sur la Langue de Barbarie et de renforcer la planification de la résilience urbaine et côtière de la Ville de Saint-Louis.



Des acteurs du SERRP outillés en « Etude et dimensionnement des ouvrages d'assainissement... »



L'Agence de Développement municipal (Adm) a organisé, à Saint-Louis, une session de formation sur le thème « l'Étude et le dimensionnement des ouvrages d'assainissement, des ouvrages côtiers fluviaux et maritimes, ainsi que sur l'hydrodynamique côtière » au profit des acteurs locaux, des collectivités territoriales, des services techniques déconcentrés et décentralisés de la région de Saint-Louis, des organisations communautaires de base et des populations bénéficiaires.

Ce projet a pour ambition de Cet atelier, exécuté dans le cadre la mise en œuvre du volet formation du projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP), a notamment permis aux participants de comprendre les interactions entre la mer et le continent, et à identifier des mesures d'adaptation pour protéger la zone côtière.

La compréhension des conditions océanographiques, l'analyse des dynamiques sé-





dimentaires, la méthodologie d'analyse des risques et les paramètres de dimensionnement des ouvrages de drainage étaient aussi au menu de cette formation.

Il est établi que la prise en charge durable des risques liés aux aléas climatiques passe par la mise à disposition d'outils et de compétences des acteurs pour

jouer plus aisément leur rôle dans l'intégration du risque dans la gestion urbaine.

Il faut rappeler que le SERRP a pour objectif la réduction de la vulnérabilité aux risques côtiers des populations établies le long de la Langue de Barbarie et le renforcement de la planification de la résilience urbaine et côtière de l'agglomération de Saint-

Louis. Il intervient dans l'agglomération de Saint-Louis et entend améliorer les conditions de vie urbaine de près de 4000 personnes à travers leur déplacement et leur réinstallation sur un site aménagé, avec un logement approprié.

En outre, le Projet compte développer un Plan de résilience urbaine et côtière de Saint-Louis.



L'ADM capacite les acteurs du Projet SERRP et invite la population à une meilleure implication



Entré en vigueur le 21 septembre 2018, pour une durée initiale de 5 ans, le Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP), a été mis en place par le gouvernement afin de réduire la vulnérabilité des risques côtiers des populations établies sur la Langue de Barbarie et le renforcement de la planification de la résilience urbaine et côtière de l'agglomération de Saint-Louis.

Le projet va contribuer à l'amélioration des conditions de vie d'environ 15 000 personnes, à travers leur déplacement et leur réinstallation sur un site aménagé, avec des logements appropriés.

Pour rappel, en août 2017 et février 2018, d'importantes tempêtes avaient causées la destruction de plusieurs maisons de la Langue de Barbarie, emmenant ainsi les autorités à réinstaller 259 familles sinistrées (environ 2600 personnes), dans des conditions très précaires, au niveau de divers sites dont celui de Khar Yalla situé à 6 km à l'Est de Saint-Louis et

du Camp Gazeille (ancienne Maison de la femme de Goxu Mbacc). D'autres sinistrés avaient été logés dans des familles d'accueil.

Ainsi, à huit mois de la fin du projet, il était important pour l'ADM de renforcer les capacités des acteurs, parties prenantes et bénéficiaires du projet. C'est dans ce contexte que l'Agence de Développement municipal a initié une session de formation à l'intention desdits acteurs, axé sur le thème : « Ingénierie sociale, changement de comportement et maîtrise des outils et stratégie d'appropriation et de pérennisation de projets ».

"C'est une technique d'accompagnement des populations pour les aider à mieux comprendre les objectifs du projet, à mieux se prendre en charge par rapport aux problématiques qui sont liés à ce projet. Notamment tout ce qui est résilience urbaine, déplacement de population et autres. Mais aussi pour le changement de comportement. Quand on quitte un site comme la langue de Barbarie vers un autre site au niveau de la commune de Gandon, il y a certains problématiques qu'il faut relever. Notamment tout ce qui est comportement écocitoyen, écoresponsable pour la préservation du nouveau site qui va être aménagé



et qui va recevoir un nombre très important de population 15.000 personnes. Donc pour un meilleur vivre ensemble, il est important que ces populations puissent être impliqué et sensibilisé aux conditions de vie dans un site urbanisé de ce type", explique Pierre Coly, directeur de l'appui institutionnel à l'Agence de développement municipal.

Il invite à une meilleure implication des acteurs.

"Nous comptons impliquer davantage les jeunes dans la prise en charge de la question de l'accompagnement social. Parce que au-delà du projet, en plus de l'effort de l'Etat et de l'effort des Collectivités Territoriales, il faudra que les populations, conformément

aux nouvelles orientations du gouvernement actuel, qu'elles s'impliquent davantage dans la prise en charge de leur environnement, des problématiques de développement. C'est le lieu d'inviter les populations et les jeunes à s'impliquer davantage pour que les actions du projet soient pérennisées au-delà de la durée du projet", dit-il.



Saint-Louis : 70 logements définitifs attribués aux personnes affectées par le projet à Djougop



Le préfet du département de Saint-Louis, Abou Sow, a attribué, jeudi 24 octobre 2024, 70 logements définitifs du site de relogement de Djougop aux personnes affectées par le Projet (PAP) des quartiers de Ndar Toute et Goxu Mbacc, dans le cadre du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP, sigle en anglais). « Il s'agit d'une deuxième séance du genre, mais la différence est qu'ici on le fait avec des déplacés involontaires », a dit dans un entretien avec l'APS l'expert en Sauvegarde Environnementale de l'Agence de Développement municipal (ADM), Insa Fall.

Il signale que la première vague de bénéficiaires de ces logements définitifs vivaient dans des logements provisoires. Le SERRP a octroyé un logement standard de cinq (5) pièces à chacune des concessions sinistrées. Mais celles qui avaient encore plus de cinq (5) pièces habitées sur la Langue de Barbarie ont été relogées dans des maisons R + 1, a-t-il précisé, expliquant que "la répartition se fait au gré des dommages et du nombre de pièces perdues".

Pour la cérémonie de ce jeudi, les bénéficiaires viennent majoritairement de Santhiaba (Ndar Toute) et de Goxu-Mbaac, des quartiers de la ville de Saint-Louis, a indiqué l'expert environnemental de l'ADM. En effet, les personnes affectées par le projet (PAP) qui possèdent cinq (5) pièces seront relogées dans des maisons en rez-de-chaussée, tandis que celles qui perdent entre six et 10 pièces reçoivent des logements R+1. Celles dont les

pertes sont supérieures à dix (10) pièces bénéficient d'un R +2 et celles qui perdent plus de 15 pièces ont droit à deux (2) logements.

Le projet SERRP prend en charge les frais d'abonnement pour l'eau, qui s'élèvent à plus de 100 000 francs CFA, précise M. Fall. Par contre, ce sont les bénéficiaires eux-mêmes qui prennent en charge les frais de raccordement au réseau de la SENELEC pour un montant inférieur à 6000 francs CFA.

Le SERRP prendra en charge, par ailleurs, les frais de déménagement en contractualisant avec un transporteur pour l'acheminement des biens des bénéficiaires sur le nouveau site de relogement à Djougop.

D'une durée de sept ans (2018-2025), le SERRP, qui est financé par la Banque mondiale, a été initié entre autres, pour reloger les populations de la Langue de Barbarie victimes d'intempéries.

RELOGEMENT DÉFINITIF, RESTAURATION DES MOYENS DE SUBSISTANCE, RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ...

Le rêve devient réalité pour les déplacés de la Langue de Barbarie



Le relogement définitif des déplacés de la Langue de Barbarie est devenu une réalité depuis le 31 janvier dernier. Le Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP) mis en œuvre par l'Agence de Développement municipal (ADM), a réalisé le rêve de ces dizaines de familles que la mer furieuse avait privé de leurs habitations et moyens de subsistance. Fragiles et désespérés au départ, ces déplacés ne connaissent plus l'oisiveté ni le désœuvrement. Ce projet porteur et salvateur leur offre des activités économiques susceptibles d'améliorer leur niveau de vie en vue de restaurer leurs moyens d'existence et leur permettre de s'affranchir de la précarité, et de sortir de l'exclusion et de la misère.

Publireportage.

Mercredi 31 janvier 2024. Cette date restera bien ancrée dans les mémoires des sinistrés de la Langue de Barbarie. Elle marque le démarrage de leur relogement définitif qui leur avait été promis dans les logements sociaux prévus dans le cadre de la mise en œuvre du projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP). Un rêve devenu réalité pour ces populations qui ont connu l'enfer à Khar Yalla et au Camp Gazelle (ancienne maison de la femme) avant de rejoindre Diougop, dans la commune de Gandon, leur nouvelle terre d'accueil. En août 2017 et février 2018, de violentes houles

avaient ravagé leurs maisons, ne leur laissant que des yeux pour pleurer. Plus de six ans après ce désastre, leurs larmes ont séché. Entre le 31 janvier dernier et juin 2024, 91 familles ont pris possession de leurs nouvelles habitations. Des logements sociaux en dur avec toutes les commodités qui leur permettront de bénéficier d'un cadre de vie propice, viable, sécurisé, très moderne et très agréable. Et selon Ousmane Ndiaye, expert en sauvegarde sociale du projet SERRP, 70 familles se verront attribués un logement sur le site en fin octobre. « C'est un relogement qui se fait de manière progressive et ce déplacement est fait avec toutes les commo-

dités parce que nous avons pris l'objectif de reloger les populations dans des meilleures conditions », explique-t-il. « C'est le principe fondamental de la réinstallation sociale, à défaut de pouvoir améliorer les conditions de vie des populations, reproduire les conditions de vie d'avant-projet et nous nous avons pris l'option d'améliorer les conditions parce que déjà pour les compensations on voit qu'il y a beaucoup d'avantages parce que en réalité on devrait compenser à hauteur des pertes qu'ils ont subi mais nous avons fait plus. Par exemple vous prenez quelqu'un qui a une maison d'une valeur de 20 millions de FCFA, comme nous on considère le nombre pièces, on s'est rendu compte que s'ils sont compensés à hauteur des biens qu'ils ont perdu, ils risquent demain d'avoir des problèmes c'est pourquoi nous nous avons pris l'option de compenser par pièce. Donc si vous avez 6 pièces par exemple vous avez une maison à étage R+ 1 de 10 pièces avec une valeur de 53 millions », fait-il savoir. En plus des maisons le site sera doté d'un poste de santé, un marché, une école primaire et un collège d'enseignement moyen. Des infrastructures qui sont actuellement en cours de construction.

Ce projet de relogement définitif, fait remarquer l'expert en sauvegarde sociale du projet SERRP, ne concerne pas seulement les sinistrés des houles de 2017-2018. Il va également bénéficier aux populations les plus vulnérables



établies dans la zone côtière à haut risque sur la Langue de Barbarie sur une largeur de 20m dans la zone urbanisée. « Nous sommes dans une situation de changement climatique avec des phénomènes irréversibles et l'option pour l'État la plus viable était de déplacer ces populations loin de la mer. C'est ce que nous sommes en train de faire », précise M. Ndiaye. Au final, relève-t-il, 15000 personnes seront relogées sur ce site de 16 ha, entièrement viabilisé (eau, électricité, réseau de drainage des eaux pluviales, station de pompage, voiries, etc.) va abriter aussi des équipements sociaux et l'aménagement autour des logements pour permettre aux populations de vivre dans un cadre de vie plus décent avec toutes les commodités. Il y sera réalisé environ 436 logements (RDC, R+1 et R+2).



Une bonne politique de restauration des moyens de subsistance...



Insa Fall, expert en sauvegarde environnementale de l'Agence de développement municipal (ADM) basé à Saint-Louis est revenu sur les dépenses et acquisitions depuis le début du SERRP. S'agissant des acquisitions, il faut noter que pour la composante 1 du projet à travers l'UNOPS, une organisation opérationnelle des Nations Unies, a acheté un total de 660 tentes pour améliorer les conditions d'existence des sinistrés qui étaient au niveau du camp Gazeille et une partie des sinistrés qui vivaient dans les familles d'accueil. En termes d'aménagement, 3,5 hectares ont été exploités en 2019 lors de la première phase avec l'installation de 160 tentes pour une cible de 800 sinistrés, avec toutes les commodités : 16 blocs toilettes, 32 cuisines communautaires, 4 bornes fontaines et un système d'éclairage public. Ce même dispositif a été reconduit en 2021 au niveau de la deuxième phase sur une assiette foncière de 1, 5 ha au niveau du « triangle ». Ainsi, 200 nouvelles tentes ont été installées, permettant de reloger 807 sinistrés. De même, 22 blocs sanitaires, 40 cuisines communautaires, 4 bornes fontaines et un système d'éclairage public ont été installés. « Toujours en termes d'accompagnement, il y a ce qu'on appelle la restauration des moyens de subsistance des populations parce qu'il

faut savoir qu'elles dépendaient de la mer, donc toutes leurs activités tournaient autour de la pêche et des activités connexes comme le mareyage et les activités de transformation du poisson (séchage et fumage du poisson). Donc, puisqu'on les a déplacés loin de la mer, il fallait recréer des activités génératrices de revenus. On a donc démarré ce qu'on appelle le micro-jardinage. On avait une cible de 20 personnes, 16 femmes et 4 hommes. L'ADM avait signé une convention avec la DRDR (Direction Régionale du Développement Rural) de Saint-Louis et c'était en cofinancement donc l'ADM avait donné 60 % et un autre partenaire WACCA (Projet d'Investissement Régional de Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest), un projet également financé par la Banque mondiale et logé au niveau du ministère de l'Environnement, a contribué à hauteur de 40 % », explique Insa Fall. Et d'ajouter : « On a également créé une boutique communautaire pour la vente des denrées de première nécessité pour une cible de 10 personnes, 9 femmes et un homme en cofinancement aussi avec les mêmes taux ». Le Projet SERRP a également effectué un renforcement de capacités de 26 dames en coiffure et couture au niveau du centre de formation professionnelle de Saint-Louis, mis en place des ateliers de coiffure



et couture pour les 26 dames. A cela s'ajoute le renforcement des capacités de 59 jeunes pour les métiers du BTP. Le micro jardinage, la centrale d'achat communautaire, l'atelier de coiffure font partie, selon Insa Fall, des Projets socioéconomiques (PROSE) de première génération. Et la deuxième génération, indique-t-il, concerne le projet socio-économique, avec l'achat d'un camion frigorifique et d'un camion utilitaire pour une cible de 78 femmes pour un financement d'un montant d'un peu plus de 120 millions de francs CFA. « Nous avons initié un projet, une zone d'activités économiques aux environs du site dans le terroir du village de Ndiawdoune. C'est un financement de plus de 200 millions de FCFA et l'étude environnementale et sociale est en cours et c'est un financement 100 % ADM. L'ADM avec l'appui de l'ARD (Agence Régionale de Développement) de Saint-Louis a initié également un projet d'investissement communautaire (PIC) pour tout ce qui est gestion des ordures ménagères et de la salubrité. C'est ainsi que du matériel de pré-collecte, des tricycles, du matériel de collecte, mais également du matériel de nettoyage et de traitement de sécurité ont été acquis pour un montant d'un près de 30 millions. Le matériel a été réceptionné et les études sont en cours. Ce projet va prendre en compte le site de relogement de Diougop et les villages aux alentours », renseigne-t-il.

Il faut noter que tous ces projets ont été élaborés et réalisés en collaboration avec le cabinet MSA en charge de la facilitation sociale dans le cadre du SERRP.

Toujours dans le même sillage, l'ADM a

démarré la formation de 200 jeunes issus des familles impactées par l'érosion côtière de la Langue de Barbarie. Pour la mise en œuvre de ce projet de formation, l'ADM a collaboré avec le cabinet MSA.

« C'est un projet de formation apprentissage aux métiers et insertion socioprofessionnelle des jeunes issus de la Langue de barbarie et environs dans 11 corps de métier que sont la couture, la coiffure, la pâtisserie et la sérigraphie, les arts décoratifs, la gestion des déchets, l'agriculture, l'aviculture, les techniques de conservation et de conditionnement des produits halieutiques et les métiers de BTP et de froid industriel », explique Aïda Diaw socio-économiste au cabinet MSA. Dans ce projet l'ADM, avec bras technique le cabinet MSA, collabore avec le centre d'initiation et perfectionnement dans les métiers de l'agriculture de Saint-Louis (CIPA), le centre régional de formation professionnelle et technique (CRFPT) et le Centre de formation professionnelle (CFP).

Au CIPA de Saint-Louis, 60 jeunes ont entamé trois formations sur la production maraîchère des légumes, la transformation, le conditionnement et la conservation des produits halieutiques et la production de poulets de chair et œufs de poulets. « Après une semaine de formation, les apprenants ont commencé à suivre les cours aussi théoriques et pratiques. Pour ceux qui sont en train de faire la production horticole, ils ont déjà passé la confection des planches et vont incessamment aller vers le suivi pépinière pour certaines spéculations », fait remarquer Amadou Sidibé, Directeur du centre. Ici, 60 jeunes sont enrôlés pour suivre une formation de leur choix. Ces derniers ont, dès la première semaine apprécié les apprentissages. Khadiatou Mangane est l'une des bénéficiaires de la formation en horticulture. Elle revient sur ses acquis après une semaine de formation. « Nous avons appris à faire l'aménagement, mais avant cela nous avons appris à faire le bon choix du site parce qu'on nous ne pouvons pas faire l'agriculture sans pour autant avoir la bonne terre. Il y a aussi la présence de l'eau qu'il faut prendre en compte mais également l'accessibilité parce qu'après la production, il faut des véhicules pour transporter les produits au niveau des marchés, les professeurs nous ont appris cela », confie-t-elle.

Des opportunités économiques offertes aux femmes



Même s'il reste encore beaucoup à faire, cette population, attentive et battante, a montré qu'elle est capable de beaucoup de choses si elle est bien encadrée. Avant les jeunes, les femmes ont bénéficié de formation pour favoriser la création d'activités génératrices de revenus après leur relogement au site Diougop. Diatou Seck, une impactée, a intégré le comité de gestion du site. Cette mareyeuse a, grâce à l'appui du projet SERRP, pu continuer son activité. « Quand on a perdu nos maisons et que le projet nous a relogés ici, on nous a demandés de former des groupements. Depuis, nous avons pu cheminer avec le projet et



aujourd'hui nous avons démarré nos activités au sein de notre Gie. Le projet nous a beaucoup apporté. Tout ce qu'on nous avait promis en

venant ici, on nous l'a donné. Grace à Dieu nous avons commencé à travailler », indique Diatou Seck. Un sentiment de satisfaction que



partage Khady Bèye Sène. « Je m'active dans la transformation de produits halieutiques. Quand nous sommes arrivées, on nous a demandé les activités dans lesquelles nous souhaiterions nous investir et de là on nous a offert des formations dans nos

domaines respectifs. Grâce à cela, nous avons pu conserver nos activités que nous exerçons à la Langue de Barbarie. On nous a donné le matériel nécessaire, la subvention et même un véhicule avec bon d'essence », renchérit-elle.

Aujourd'hui, ces femmes ont emménagé dans leurs nouvelles maisons. Baye Boli Fall, président du comité de gestion du site de Diougop, salue un « projet unique en son genre » qui a permis de reloger gratuitement plusieurs familles sinistrées de la Langue de Barbarie « Il y a beaucoup de projet qui sont passés depuis l'avènement des problèmes d'érosion côtière, mais le SERRP est unique. Des gens ont été délogés avant nous mais ils n'ont bénéficié que de terrains nus et devaient se débrouiller seuls. Le projet SERRP nous a construit des maisons avec toutes les commodités qui vont avec. Jusque-là, toutes les promesses faites dans le cadre de ce projet ont été respectées », affirme le président du comité de gestion du site de Diougop.





SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 @admsenegal

 @adm_senegal

 ADM SENEGAL

 @admsenegal

 Agence de Développement Municipal

 adm.sn

 5, Av. Carde, Immeuble Carde Rénovation - 3ème étage Dakar - Sénégal

 +221 33 849 27 10

 contact@adm.gouv.sn

ADM SÉNÉGAL, PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE DES TERRITOIRES